Quoi de Neuf? Petra zo Nevez?



10.04.2020



MAIRIE DE KERNOUËS

CONTACT

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

PERMANENCE DU MAIRE

PERMANENCE DES ADJOINTS

DÉCHÈTERIE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LESNEVEN 02-98-21-11-7

SPED SERVICE ELIMINATION DES DÉCHETS 02.98.21.87.88

CDAS: 02.98.83.23.66

SAMU: 15

POMPIERS:

GENDARMERIE:

PHARMACIE DE GARDE: 3237

EDF/ENEDIS DÉPANNAGE : 09 726 750 29

RÉGIE DES EAUX LESNEVEN: 02.98 83.02.80

ORANGE DÉPANNAGE: 3900



INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ ce bulletin par mail.

La situation très particulière et inédite que traverse le monde avec l'épidémie du Covid-19 doit être l'occasion de resserrer les-liens à tous les niveaux entre tous les citoyens, tous les acteurs et toutes les professions nécessaires à la gestion de la situation actuelle et à venir : le milieu médical bien sûr mais également toutes les entreprises (agriculteurs, artisans, industriels, ...), tous les corps intermédiaires, toutes les administrations.

A l'échelle nationale, la population se mobilise pour dire merci à l'ensemble des femmes et des hommes engagés pour notre santé et celle de nos proches. Ce mouvement de solidarité qui se manifeste chaque soir à 20h00 est également présent à Kernouës aux sons de cornemuses grâce à Yves Abiven, Jean Yves Habasque et Ilan Boulic que nous tenons à remercier plus particulièrement. Ils sont rejoints désormais par une partie de la population qui participe à cet hommage.

La volée de cloches de l'église annoncée à cette occasion est malheureusement dabsente du fait d'une panne dans le fonctionnement du clocher. Les cloches sont donc également confinées et ne seront pas de retour pour Pâques!

Nous vous rappelons que l'accueil de la mairie est fermé. La continuité du service est assurée par Léna et Carine qui suivent les dossiers par télétravail et se relaient pour assurer une présence en mairie 4 jours par semaine. Depuis mardi dernier, les services techniques sont présents dans la commune le matin : René à Kernouës, Patrick à Saint Frégant et Fernand entre les deux communes suivant les besoins. Je vous remercie de respecter les règles de confinement et d'éviter d'être en contact direct avec eux.

Nous vous rappelons également que les messages téléphoniques en mairie sont écoutés et les mails lus, que, pour les personnes n'ayant pas d'internet ou d'imprimante des attestations de déplacement dérogatoire sont à votre disposition dans les boites de distribution du bulletin municipal (école, Le Tennessy et Kergoff).

Nous avons pu joindre la plupart des aînés et personnes isolées ou, eu des informations les concernant. Nous n'avons pas identifié de situation difficile à Kernouës. Il est essentiel de prêter attention à votre voisinage et de nous signaler toute situation particulière, nous comptons sur vous. La première solidarité reste le respect des gestes « barrières » et de rester chez soi.

Avec les adjoints, nous restons à votre entière disposition, n'hésitez pas à nous contacter pour tout problème dans la commune.

Dans ce contexte exceptionnel, prenez soin de vous-même et de vos proches.

Christophe Bèle: 06.09.79.04.89 Ronan Tigréat : 06.14.68.57.22 Pascale Auffret: Isabelle Boulic: 06.03.42.90.98 06.77.40.44.94

Anne Génard: 06.45.92.27.32

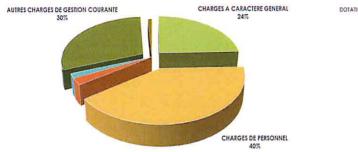
CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 FEVRIER 2020

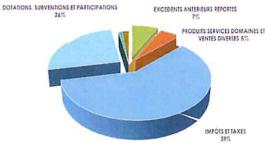
Le sujet principal à l'ordre du jour était l'approbation des comptes de l'exercice 2019 et du budget prévisionnel pour 2020 en présence de Madame Hélène Le Coz de la trésorerie de Lesneven.

Comptes 2019

Pour la commune, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 372.962 €, constituées à 40% par les charges de personnel, à 30% par les charges de gestion courante et à 24% par les charges à caractère général.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 453.210 €, constituées à 59 % par les impôts et taxes et 26 % par les dotations et subventions.





Les dépenses d'investissement s'élèvent à 113.341 € constituées à 58 % par les immobilisations en cours, à 28 % par les emprunts et dette et à 8 % par les immobilisations corporelles.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 611.324 € constituées à 59 % par l'excédent d'investissement reporté, à 22 % par les dotations, fonds divers et réserves et à 18 % par les subventions.

Exercice 2019	Sans Eau					Avec Eau	
	Dépenses	Recettes	Résultat	Excédent reporté	Résultat	Excédent Eau	Résultat
FONCTIONNEMENT	372 962	421 397	48 435	31 813	80 248	35 042	115 290
INVESTISSEMENT	113 431	252 581	139 150	358 743	497 893	26 463	524 356
TOTAL Commune	486 393	673 978	187 585	390 556	578 141	61 505	639 646

Les comptes 2019 mettent en évidence un excédent de fonctionnement de 48.435 € et un excédent d'investissement de 139.150 € soit un excédent total

sur l'exercice 2019 de 187.585 €. Une fois les excédents reportés pris en compte, l'excédent total pour la commune est de 578.141 €. Cet excédent constitue la trésorerie qui nous permet de mener à bien les projets en cours ou à venir.



La fin du mandat a été l'occasion de faire un récapitulatif de l'évolution de nos comptes sur 6 ans

Héléne Le Coz de la trésorerie, a souligné la bonne santé financière de la commune qui ne sait pas dégradée malgré la réalisation de projets importants.

La compétence Eau est passée à la communauté de communes à compter du premier janvier 2020. De gros travaux ont été réalisés sur 2019 et le solde du budget de l'eau sera transféré en

début d'année. A fin 2019, avec le service de l'eau, l'excédent total est de 639.646 €.

Objectifs et orientations budgétaires 2020

Avant de voter le budget, les principales orientations pour 2020 et les projets qui devront être poursuivis ont été rappelés : projets d'aménagement du bourg (terrain Habasque, ancienne mairie avec création d'une MAM et aménagement bibliothèque), voie douce pour relier Lesneven, SAS d'entrée et accessibilité pour la salle Louis Page, lavoir moulin de Kergoff, travaux de voirie, maintien soutien « Enfance jeunesse » (Foyer jeunes, Pitchoulig, Garderie, Ecole), communication (site internet, QDN, Ateliers informatiques), enfouissement réseaux départementale, finalisation numérotation, montée en débit Mégalis, devenir bar tabac Le Tenessy.

Décisions du conseil

- Le conseil a voté pour un maintien des taux d'imposition (13,09 % pour la taxe d'habitation, 16,93 % pour le foncier bâti, 40,31 % pour le non bâti) sachant que nous sommes une des communes les moins élevés de la Communauté de Communes.
- Subventions aux associations : les principes retenus d'attribution sont de privilégier les associations présentes sur Kernouës ainsi que les organismes ou associations locales mais présentes et actives sur la communauté de communes et enfin, les activités sportives dans la CLCL (forfait de 15€ par enfant) : Les amis du livre de Kernouës (150 €), l'association Locale des anciens combattants de Kernouës (300 €), le Club du tilleul de Kernouës (280 €), Ribinou (500 €), la société de chasse (250 €), La vaillante pétanque (250 €), Ar Pintig (250 €), Tennis Club Le Folgoët/Lesneven (30 €), Racing club Foot Lesneven (180 €), ADMR (250 €), Solidarité Côte des Légendes (60 €), APEL Ecoles Saint Joseph et Sainte Anne pour un voyage scolaire (1.000 €), La Rurale pour l'organisation . l'Essor breton (1.000 €) soit un total de 4.500 €. (Le contexte actuel fait que ces deux dernières subventions ne seront pas versées suite à l'annulation des deux événements)
- Renouvellement des conventions ALSH à raison de 14 € par enfant et par jour de fréquentation auprès du Centre Socioculturel de Lesneven, des associations Familles Rurales de Plouider et de Guissény et de la commune de Plouneour-Brignogan-Plages.

Budget prévisionnel

Le Conseil Municipal a ensuite voté à l'unanimité les Budgets Prévisionnels 2020 de la Commune à hauteur de 1.120.424 € (452.119 € en fonctionnement et 650.305 € en investissement).

Adhésion à Ener'gence

Le conseil a décidé d'adhérer à Ener'gence, la cotisation annuelle est de 1,26 € par an et par habitant, soit 863 € pour Kernouës Ener'gence, agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Brest, propose un conseil en énergie pour toutes les communes de moins de 15 000 habitants. Il s'agit d'aider les petites et moyennes collectivités à faire des économies d'énergie (électricité, carburants, combustibles) et d'eau, et de les accompagner dans leur démarche de maîtrise de l'énergie. Ronan TIGREAT, adjoint, a été nommé « Responsable énergie » et sera l'interlocuteur privilégié d'Ener'gence pour le suivi d'exécution de la présente convention assisté d'Alain Simon.

en côte des légendes aod ar mojennoù

SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

L'accueil du service eau et assainissement est également accessible par mail à contact-eauetasst@clcl.bzh ou par téléphone au 02 98 83 02 80. Les contrôles du service public d'assainissement non-collectif (SPANC) sont suspendus. Pour toute demande urgente d'intervention le service d'astreinte est également accessible 24h/24 à ce numéro.

- STOP AUX LINGETTES -

Avec la crise sanitaire du Coronavirus, les rayons des lingettes désinfectantes ont été pris d'assaut. Des lingettes que beaucoup n'hésitent pas à jeter dans les toilettes. Ces gestes entrainent une désorganisation de toute la chaîne de traitement des eaux usées. Ainsi, pour éviter la mobilisation de nos agents sur ce type d'interventions il est important de rappeler ce geste simple :

> Si lingettes il y a, elles se jettent TOUJOURS dans la poubelle d'ordures ménagères!

· SERVICE ÉCONOMIE

Notre chargée de développement économique est joignable par mail à economie@clcl.bzh

- PLATEFORMES PRODUITS LOCAUX -

En cette période où s'approvisionner en produits alimentaires devient plus complexe il existe des moyens simples pour consommer des produits frais et parfois à moins d'1km. Retrouvez les sites qui mettent en relation producteurs et consommateurs :

- de la Région Bretagne : https://bientot.produits-locaux.bzh - du Pays de Brest : http://www.dicimeme.bzh

- VENTE DE BONS D'ACHAT POUR SOUTENIR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ -

Mise en ligne il y a quelques jours, la plateforme www.soutien-commerçants-artisans.fr connait un franc succès. En quelques jours, plusieurs centaines de commerçants s'y sont inscrits et quelque 20 000 € de bons d'achat ont été récoltés. Valables dès la fin du confinement, ces achats avancés permettent aux artisans et commerçants de soutenir leurs trésoreries le temps de la fermeture.

> Commerçants et artisans de la côte des légendes n'hésitez pas à vous y inscrire!

• ÉPICERIE SOLIDAIRE « TI AR SIKOUR »

Gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) l'épicerie solidaire située à l'espace Kermaria s'est adaptée pour assurer la distribution de produits alimentaires ou d'hygiènes à ses bénéficiaires. Horaires d'ouverture de l'épicerie solidaire : tous les mardis de 13h30-17h et vendredis de 13h45-16h - 02 98 21 08 03

• TOURISME CÔTE DES LÉGENDES - NORD BRETAGNE

L'équipe de Tourisme Côte des Légendes - Nord Bretagne propose aux habitants du territoire de publier sur les réseaux sociaux (facebook ou instagram) une photo de la vue depuis une fenêtre de leur lieu de confinement. Pour être relayé votre photo doit être accompagnée du hashtag « #fenêtredelégendes ». Ainsi chacun pourra partager et (re)découvrir les paysages de légendes de l'ensemble du territoire.

• L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

Conséquence de l'urgence sanitaire, les modalités de réception de l'ADIL sont aménagées jusqu'à nouvel ordre. La réception du public en face en face est suspendue et les permanences annulées.

Nos juristes restent toutefois joignables prioritairement par mail: adil29@adil29.org mais également par téléphone au 07 50 82 63 22 (Pour une réponse rapide, merci de bien nous communiquer votre nom et numéro de téléphone).

• APPEL AUX HABITANTS ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Pour aider à mieux protéger les soignants agissant sur le territoire face aux personnes malades, MERCI de vérifier les fonds de vos entrepôts, stocks professionnels, de votre atelier de bricolage ou encore armoire à pharmacie si vous disposez de l'un des équipements suivants :

> sur-blouses, tabliers ... > masques > gants > lunettes plastiques > charlottes, couvre-tête > gel hydroalcoolique

Si c'est le cas vous pouvez contacter la Ville de Lesneven au 02 98 83 00 03 ou mail à mairie.lesneven@wanadoo.fr Si vous ne disposez pas de ce genre de matériel, vous pouvez tout de même participer à cette entraide en relayant MASSIVE-MENT ce message autour de vous.

• GROUPE FACEBOOK « Confection de masques sur Lesneven et alentours - Solidarité Covid 19 »

Pour ceux qui disposent de notions en couture, un groupe facebook s'est créée afin de regrouper l'offre et la demande de fabrication de masques en tissu. Si vous souhaitez vous pouvez rejoindre cette initiative à tout moment.

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI)

Vous souhaitez aider et vous rendre utile envers les personnes isolées et fragiles durant cette période de confinement ? Le Centre Socioculturel du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes lance un appel de bénévoles sur le territoire de Leseneven - Côte des Légendes.

> Faites-vous connaître auprès de la plateforme Solidair'Breizh en contactant le 07 69 20 82 36

ATTESTATION NUMERIQUE:

Une version numérique de l'attestation de déplacement est désormais disponible pour smartphone et tablette en se rendant sur le lien suivant : https://bit.ly/2XaDEkF

Cette version numérique génère automatiquement un QR Code permettant aux forces de Police et de Gendarmerie de procéder à leurs contrôles en limitant le contact avec les personnes en déplacements.





PROCHAINE PARUTION
Le 24 Avril2020
Dépôt des articles pour
le 20 avril à 12h00

PRODUCTION & ÉDITION

Mairie de Kernouës

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christophe BÈLE, Maire

DÉPÔT LÉGAL

16 mai 2014